



Suppression de clause du contrat de divorce

Par **steph59950**, le **15/04/2012** à **19:01**

Bonjour,
je suis divorcée depuis 4 mois, j'ai fait ajoutée certaines clauses à mon contrat de divorce, qui c'est déroulé à l'amiable, mais maintenant je regrette amèrement et j'aurais voulu savoir s'il mettait possible de supprimer ces clauses ?
merci de vos réponses